



DigitaxGabon

LA NOUVELLE SOLUTION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION FISCALE



Ministère de l'Économie et des Participations

POINT DE VUE

En observant de près l'évolution des administrations fiscales africaines, en général et celles des pays francophones en particulier, depuis une trentaine d'années, force est de constater que la majorité a connu des mutations structurelles et fonctionnelles majeures.

En effet, au Nord du Sahara, le Maroc, dans la période 1999 -2019, a organisé trois (03) éditions des Assises Nationales de la Fiscalité. La dernière réflexion portait sur « les contours d'un système fiscal plus performant, compétitif, équitable et transparent, reposant sur une assiette plus large et des taux d'imposition moins élevés ». Ce choix se justifiait par le fait que les thèmes abordés étaient et demeurent des préoccupations récurrentes pour les contribuables.

Poursuivant également une dynamique de réformes fiscales, le Cameroun, au début des années 2000, a adopté le système de l'Interlocuteur Fiscal Unique qui implique la mise à disposition d'un gestionnaire unique pour chaque contribuable d'une part, et la gestion des contribuables par type de clientèle, d'autre part.

Cette réforme sera également implémentée au Gabon en 2006 en raison des similitudes socioculturelles.

Dans le même esprit réformiste, le Rwanda, depuis une dizaine d'années, a consacré « la célébration annuelle de la journée du contribuable ». Le but étant de décerner des distinctions honorifiques aux contribuables les plus méritants en matière de civisme fiscal.

Bien évidemment, le Gabon ne saurait être en marge de cet élan à l'échelle continentale dans la mesure où le lancement de la plateforme de téléprocédures,

Et@x, en 2013, avait suscité un fort retentissement continental à l'époque. A telle enseigne que des Etats tels que la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Congo s'étaient fortement inspirés de l'expérience gabonaise.

Ce panorama, sans être exhaustif, trace, tout de même, une tendance commune à toutes ces initiatives c'est-à-dire, celle d'aller toujours plus loin dans la simplification des procédures mises à la charge des contribuables, mais surtout de leur offrir une gamme de services innovants et performants en phase avec les standards internationaux.

En définitive, ces actions novatrices participent à l'édification d'une administration fiscale de proximité, soucieuse de la prise en compte des attentes légitimes des contribuables. Dorénavant, l'approche client unanimement prônée par les fiscs francophones implique un changement de paradigme, en ce sens que le contribuable peut aujourd'hui prétendre à un service "taillé sur mesures" et aux évolutions technologiques les plus essentielles dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales.

AMÉLIORER SANS CESSER LA QUALITÉ DE SERVICE

